

L'ENTRETIEN DES LOCAUX EN EMS



SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- Définitions
- Préalables
- Techniques / Matériel / Produits
- Qualité / Traçabilité
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

Bionettoyage

Le Bionettoyage
est-il le premier acte
de santé ?

www.smsmanagement.fr



Maîtrise de la qualité microbiologique de l'environnement

⇒ Prévention des Infections Associées aux soins (IAS)

R29 Manipuler avec des équipements de protection individuelle adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchets...) appartenant ou lié ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

R30 Matériel à usage médical réutilisable : avant utilisation, vérifier que le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée ou un nettoyage approprié, critique, selon les indications du fabricant.

R31 Procéder au nettoyage et à la désinfection de l'environnement proche du patient (table de chevet, adaptateur, lit, ...) des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, tampons, ...) avec une procédure appropriée.

R32 Linge sale et déchets : évacuer au plus près du soin dans un bac fermé et selon la filière adaptée.

Précautions Standard

| PRECAUTIONS STANDARD en établissements médico-sociaux | | | | | |
|---|---|---|--|---|--|
| PARTOUT, PAR TOUS ET POUR TOUS (personnels, résidents, intervenants, visiteurs) y compris pour les résidents porteurs asymptomatiques* de bactéries Multi-résistantes (BMR) en établissements médico-sociaux | | | | | |
| se protéger et protéger pour prévenir une exposition à un liquide biologique après une exposition à un liquide biologique* | | | prévenir la transmission croisée et le risque épidémique | | |
| SIGNALER LE PORTAGE BMR si hospitalisation (complète/jour) | | EN CAS DE PORTAGE BMR NE PAS LIMITER LA PARTICIPATION DU RÉSIDENT AUX ACTIVITÉS | | PAS DE DÉPISTAGE SYSTEMATIQUE DES PORTEURS DE BMR À L'ENTRÉE NI AU COURS DU SEJOUR | |
| PROSCRIRE TOUT TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE POUR TRAITER LE PORTAGE DE BMR | | | | | |
| FRICION** | PORT DES GANTS | TABLIER MASQUE LUNETTES | MATERIELS LINGE DECHETS | SURFACES PRELEVEMENTS | GESTION DES EXCRETA |
| SYSTEMATIQUEMENT | SYSTEMATIQUEMENT | SYSTEMATIQUEMENT | SYSTEMATIQUEMENT | SYSTEMATIQUEMENT | SYSTEMATIQUEMENT |
| immédiatement après retrait des protections : gants, masque, tablier | si risque de blessure ou de contact avec le sang ou un liquide biologique, une muqueuse, la peau lésée | si risque de contact avec le sang ou un liquide biologique par projection ou aérosolisation | immédiatement après usage DEPOSER LES MATERIELS A USAGE UNIQUE DANS UN CONTENEUR ADAPTE | immédiatement après utilisation de désinfectant après utilisation de dispositif à usage unique | MANIPULER les bassins et urinaux avec des gants et un tablier plastique à UU |
| <ul style="list-style-type: none"> AVANT un geste aseptique ENTRE 2 résidents AVANT de sortir de la chambre | <ul style="list-style-type: none"> SI LES MAINS COMPORTENT DES LESIONS CHANGER LES GANTS - entre 2 résidents - entre 2 soins RETIRER LES GANTS dès qu'ils ne sont plus nécessaires NE PAS PORTER DE GANTS en absence de risque d'exposition à un liquide biologique (contact avec la peau sale) | <ul style="list-style-type: none"> UTILISER du matériel à USAGE UNIQUE (UU) PORTER des lunettes de sécurité PORTER un TABLIER PLASTIQUE UU lors de tout soin mouillant ou souillant PORTER une SURBLOUSE IMPERMEABLE MANCHES LONGUES à UU (à défaut surblouse UU + tablier plastique UU) SI risque majeur d'exposition PORTER un MASQUE si infection rhino-pharyngée (soignant, visiteur) CHANGER MASQUE ET TABLIER entre 2 résidents RETIRER LE/LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION dès qu'ils ne sont plus nécessaires | <ul style="list-style-type: none"> NE PAS manipuler, recapuchonner ni désadapter à la main les aiguilles TRANSPORT DU LINGE, DES DECHETS ET DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES dans des emballages fermés et étanches DECONTAMINER LES MATERIELS REUTILISABLES avec un produit détergent-désinfectant SURFACES SOUILLEES - IMMEDIATEMENT APRES SOUILLURE, NETTOYER avec un détergent puis DESINFECTER avec un produit désinfectant | <ul style="list-style-type: none"> ACHEMINEMENT PROTEGEE (couverture ou sac) vers local dédié Si lave bassin, le bassin est déposé plein DESINFECTER le bassin avec détergent-désinfectant après utilisation de dispositif à usage unique (protecteurs de bassins UU, ...) EVITER les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et PROSCRIRE leur rinçage (ni douche, ni douche) en raison du risque d'aérosolisation | |
| EN CAS DE PORTAGE BMR TRAITER LA FILIERE DAOM | | | EN CAS DE PORTAGE BMR ELIMINER LES DECHETS DANS LA FILIERE DAOM | | |
| <small> * Exposition sans contact percutané (piqûre, coupure) ni muqueux (œil, bouche) ni sur peau lésée (eczéma, plaie) avec du sang ou un produit biologique ** FRICTION à remplacer par lavage des mains si les mains sont visuellement sales, souillées, humides, mouillées, lésées ou poussières. * Sans signe clinique local ou général d'infection </small> | | | | | |
| REFERENCES <small> Circulaire DGS/DH n°98-249 du 20/4/1998; Circulaire DGS/DH/DRT n°99/680 du 8/12/1999; Circulaire DGS n°2008/91 du 13/3/2008; Prévention des infections en établissement pour personnes âgées dépendantes 06/2009, SF2H; Surveiller et prévenir les IAS, 09/2010, SF2H/HCSP; Arrêté du 10/7/2013; Décret n°2013/607 du 9/7/2013; Actualisation des précautions standard, 06/2017, SF2H. </small> | | | | | |

R29

Manipuler avec des équipements de protection individuelle adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchet...) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

**R31**

Procéder au nettoyage et/ou à la désinfection de l'environnement proche du patient (table de chevet, adaptable, lit...), des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, sanitaires...) ainsi que des locaux (sols, surfaces) selon des procédures et fréquences adaptées.

Matériel ou dispositif médical réutilisable :

R30

- avant utilisation, vérifier que le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée au niveau requis (non critique, semi-critique, critique),
- après utilisation, nettoyer et/ou désinfecter le matériel avec une procédure appropriée

R32

Linge sale et déchets : évacuer au plus près du soin dans un sac fermé et selon la filière adaptée.

SOMMAIRE

- Introduction
- **Aspects Réglementaires**
 - Définitions
 - Préalables
 - Techniques / Matériel / Produits
- Qualité / Traçabilité
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

Textes réglementaires

- **Décret n°1188 du 3 août 2007 relatif au statut des AS et ASQ de la fonction Publique Hospitalière (JO du 7 août 2007)**
 - Les agents de services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite la prophylaxie des maladies contagieuses et assurent à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière.
- **Arrêté du 22 Octobre 2005 relatif au DPAS (BO n°06/01 du 15 février 2006)**
 - L'aide-soignant utilise les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (annexe 1 : définition du métier).
 - Remplacé par l'arrêté du 28 septembre 2011 (JO n°248 du 25 octobre 2011).
- **Décret n°802 du 29 juillet 2004 relatif au Code de la Santé Publique, parties IV et V (auxiliaires médicaux) IDE**
 - Article 5 : dans le cadre de son rôle propre, l'infirmier accomplit les actes et dispense les soins suivants visant à identifier les risques et à assurer le confort et la sécurité de la personne et de son environnement.
 - Soins et procédés visant à assurer l'hygiène de la personne et de son environnement

Décret n°1188 du 3 août 2007 relatif au statut des **AS et ASQ** de la Fonction Publique Hospitalière (JO du 7 août 2007)

Les agents de services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des malades. Ils effectuent également les travaux que nécessite

La prophylaxie des maladies contagieuses et assurent à ce titre, la désinfection des locaux, des vêtements et concourent au maintien de l'hygiène hospitalière

Décret n° 802 du 29 juillet 2004 relatif au Code de la Santé Publique, parties IV et V (auxiliaires médicaux) **IDE**

Article 5 : dans le cadre de son rôle propre, l'infirmier accomplit les actes ou dispense les soins suivants visant à identifier les risques et à assurer le confort et la sécurité de la personne et de son environnement.

Soins et procédés visant à assurer l'hygiène de la personne et de son environnement

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE du 12 juin 2021
 Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat
 d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de
 fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

| Domaines d'activités | Activités |
|---|---|
| DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités | 1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités |
| | 2 - identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates |
| DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques | 3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé |
| | 4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques |
| | 5 - installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation |
| DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants | 6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage |
| | 7 - accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels |
| DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention | 8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins |

| | |
|---|--|
| Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention | 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés |
| | 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins |
| Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques | 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités |
| | 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques |

SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- **Définitions**
- Préalables
- Techniques / Matériel / Produits
- Qualité / Traçabilité
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

DEFINITIONS

LE BIONETTOYAGE

= nettoyage + désinfection

NETTOYAGE = élimination des salissures
→ propreté macroscopique

DÉSINFECTION = destruction des germes
→ propreté microscopique

Procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces (norme NF 50 790)



L'ENTRETIEN

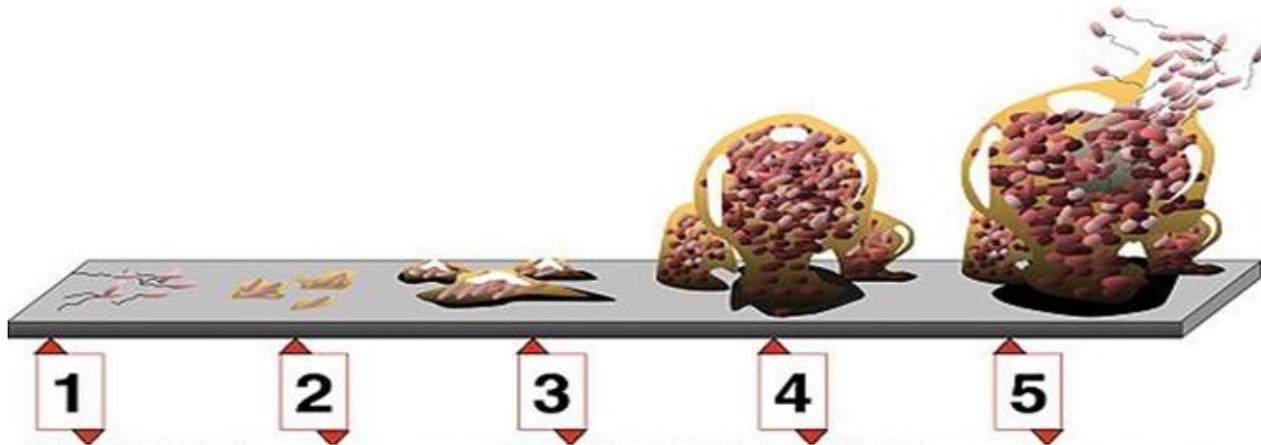
3 origines à la contamination de l'environnement :

- ▶ Humaine
 - ▶ Animale
 - ▶ Environnementale : air, eau et surfaces
- ▶ **Timing adapté** : après les soins de nursing et la réfection du lit, avant la réfection d'un pansement.
- ▶ L'entretien quotidien évite la formation du **biofilm**



LE BIOFILM

Le biofilm : c'est une communauté de micro-organismes qui se développent , secrète une sorte de colle adhésive, le **Glycocalix**, qui favorise l'adhésion aux surfaces et crée un film protecteur contre l'activité des désinfectants



1. Les bactéries adhèrent à la surfaces/ *quelques secondes*
2. Multiplication des bactéries et début de formation des liens/ *quelques minutes*
3. La matrice se développe = base de l'architecture du biofilm/ *quelques heures*
4. Le biofilm gagne du terrain et agglomère de nouvelles bactéries/ *quelques semaines*
5. Les bactéries qui se sont multipliées, protégées au sein du biofilm, peuvent être relarguées dans l'environnement et coloniser de nouvelles surfaces/ *quelques mois*

Où se trouve le biofilm?

Sur toutes les surfaces mais plus particulièrement sur tous les endroits en contact avec l'être humain.

(surfaces vectrices: téléphones, imprimantes, clavier d'ordinateurs, poignées de portes, interrupteurs, robinets, chasse d'eau, stylos ...)

Comment limiter sa formation?

Afin de limiter la formation du **biofilm**, qui est de plus en plus résistant avec le temps, il est impératif de mettre en place un plan de nettoyage et de désinfection des surfaces.

Faire une planification régulière des opérations pour éviter l'implantation durable des micro-organismes et leur prolifération.



Environnement : terre, poussières, eau, surfaces inertes, matériels, chariots...

Eau



Air



Surfaces



Rotavirus

1 à 10 jours sur les surfaces,
plusieurs jours sur les mains

Virus influenza (grippe)

jusqu'à 12 à 48 h
sur une surface

Virus respiratoire syncytial (VRS)

jusqu'à 6 h sur les surfaces
et le linge,
30 min à 1 h sur les mains

Staphylococcus aureus

plusieurs semaines sur
des surfaces sèches

Pseudomonas aeruginosa

1 semaine sur surface humide

Les IAS: INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS

Une **infection** est dite **associée aux soins** si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un résident, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.

3 facteurs de risque d'acquisition

- Environnement des soins
- Acte de soins
- Présence de pathologies sous-jacentes

➡ 80 % ASSOCIEES A L'HYGIENE DES MAINS

➡ 20 % EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT DONT LE BIONETTOYAGE



SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- Définitions
- **Préalables**
- Techniques / Matériel / Produits
- Qualité / Traçabilité
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

LES PREALABLES A L'ENTRETIEN DES LOCAUX

- Une tenue professionnelle dédiée
- Des chaussures antidérapantes, fermées et nettoyables
- Des gants lors de l'utilisation des produits d'entretien => risque chimique
- Un masque et des lunettes de protection si une préparation est nécessaire et si risque de projection.



LES REGLES GENERALES

Matériel propre et en bon état de fonctionnement

Eliminer les déchets et le linge sale avant de commencer l'entretien d'une pièce

Utiliser les différentes phases des lavettes et vaporiser directement sur les lavettes et non les surfaces

Bon produit = bon usage (dosage, T°C eau, verser le produit dans l'eau et non le contraire, temps de contact, identification et fermeture des flacons, conservation, péremption)

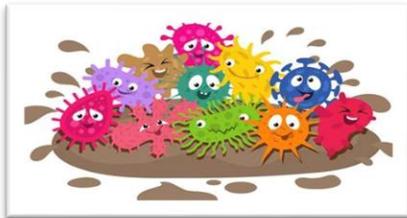
Ne pas entrer le chariot de ménage dans la chambre

Aller du plus propre au plus sale, du haut vers le bas

Choisir le meilleur moment pour nettoyer les chambres

Commencer par les locaux les moins à risque et terminer par les chambres des résidents en précautions complémentaires

Nettoyer/dépoussiérer avant de désinfecter



ENTRETIEN DE LA CHAMBRE



- 1- Éléments en hauteur
- 2- Mobilier (table, chevet...)
- 3- Fauteuil
- 4- Lit, barrière, sonnette...
- 5- Poignées de Portes
- 6- Sol

Entretien quotidien d'une salle de bains



1 = bandeau lumineux

2 = miroir + tablette + distributeurs

3 = robinetterie + lavabo

4 = robinetterie + éléments douche

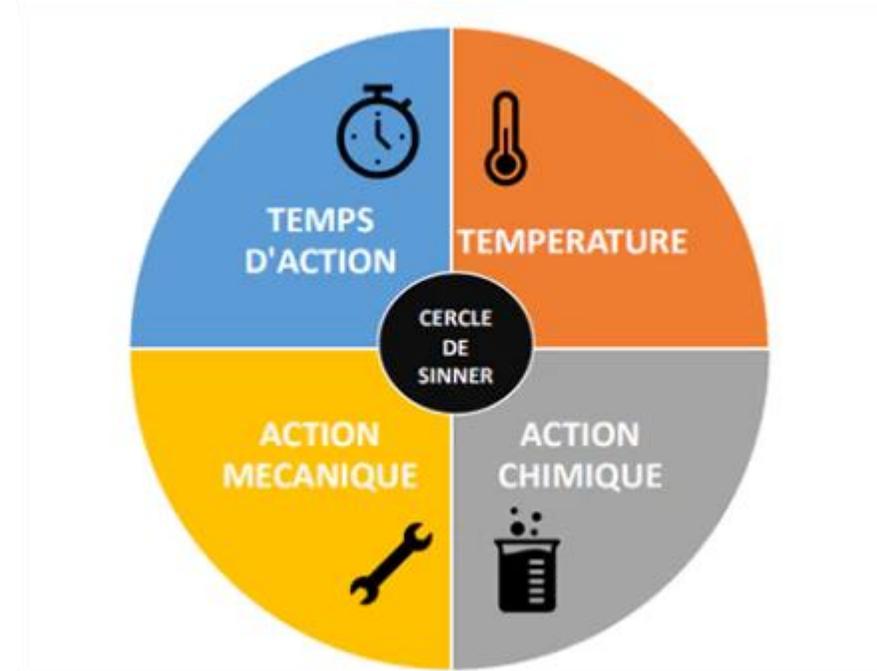
5 = WC

6 = sol

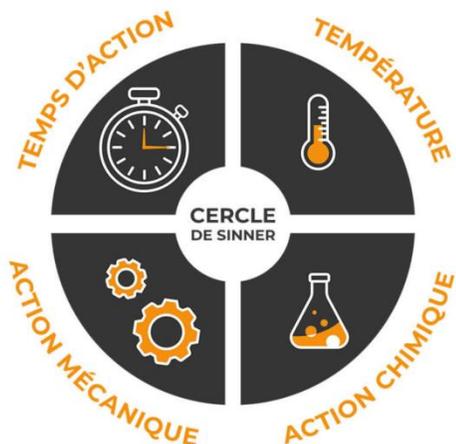
Le cercle de Sinner

4 facteurs influencent la qualité du bio-nettoyage:

- Température
- Action mécanique
- Action chimique
- Temps de contact



Le cercle de Sinner



LA TEMPERATURE

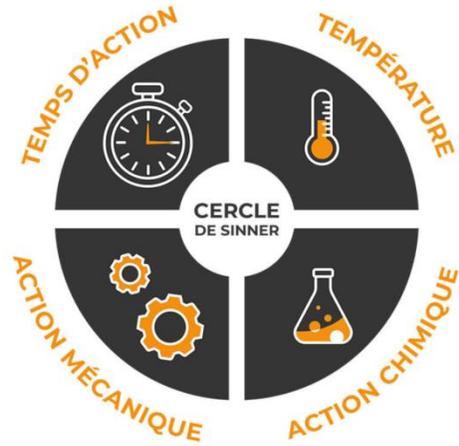
Effet thermique résultant de l'utilisation d'eau chaude
Facilite l'élimination des salissures grasses (huiles, graisses, poussières de freins...).
Peu de matériel permettent l'utilisation ou génération d'eau chaude, les nettoyeurs haute pression à eau chaude et nettoyeurs vapeurs sont très efficace.

LE TEMPS

L'action du temps permet à l'action chimique d'être efficace.
Problème lié aux rendements et cadences de notre société d'aujourd'hui
Rendement des matériels de nettoyage des sols comme les autolaveuses permettent d'aller vite mais ralentissent le temps d'action des produits chimiques
Utilisation de canons à mousse accélère considérablement le temps de contact avec les salissures et rendent le nettoyage très efficace



Le cercle de Sinner



ACTION MECANIQUE

Mise en œuvre par le brossage manuel / par l'action d'une machine
A limiter en fonction du support à nettoyer afin de ne pas le détériorer
Aspiration → aspirateur
Pression & vitesse de rotation → auto laveuse & balayeuse
Abrasion → mono brosse
Force d'impact → nettoyeur haute pression

ACTION CHIMIQUE

Apportée par les produits détergents / par le simple pouvoir solvant de l'eau
Si efficace : possible de réduire les 3 autres facteurs
Nécessaire de :
> Choisir le bon produit détergent adapté au travail à accomplir
> Veiller au bon dosage et respecter scrupuleusement les conseils d'utilisation des produits



SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- Définitions
- Préalables
- **Techniques / Matériel / Produits**
- Qualité / Traçabilité
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

LE CHARIOT DE MENAGE: PRECONISATIONS



Le chariot d'entretien, en acier inoxydable ou en plastique, se compose de différents plateaux. Il doit être adapté aux besoins des utilisateurs. A minima, l'équipement doit comporter :

- Support sac à déchets type DAOM,
- Seaux ou bacs pour le nettoyage des surfaces,
- Seaux ou bacs pour le lavage des sols (imprégnation des bandeaux),
- Bacs ou tiroirs pour le stockage des produits et autres consommables,
- Système de fixation pour balais.

Le matériel doit être en bon état de fonctionnement et conforme avec les règles de sécurité.

Le chariot doit être bien organisé et approvisionné en fonction des besoins et des techniques d'entretien retenus dans l'établissement.

Les étages supérieurs sont réservés au matériel propre. L'étage inférieur est réservé au matériel souillé.

| ORGANISATION DU CHARIOT DE MENAGE | | |
|-----------------------------------|-------------------------|---|
| Etage supérieur | Matériel propre | Flacons, pulvérisateurs identifiés (détergent, détergent-désinfectant) produit vitres, crème à récurer, détartrant WC, désodorisant... Chiffonnettes / lavettes pour surfaces déposées dans un bac ou seau Carrés d'essuyage à usage unique maintenus dans leur emballage d'origine Gazes à usage unique pré-imprégnées pour balayage humide (emballage fermé pour éviter le dessèchement des gazes) Tabliers plastiques à usage unique Boîtes de gants en vinyle de préférence à manches longues Produit hydroalcoolique |
| Etage médian | Matériel propre | Bandeaux / franges de lavage des sols dans seaux ou tiroirs |
| Etage inférieur | Matériel souillé | Bacs, seaux ou filets de recueil des bandeaux / franges de lavage des sols Pelle |
| Supports latéraux | | Supports pour balais, raclette |
| Support poubelle | | Sacs poubelles type DAOM |

LE CHARIOT DE MENAGE: PREPARATION

1 seau pour l'entretien des sols + 1 seau pour l'entretien des surfaces hautes
1 poubelle

1 filet pour l'évacuation des bandeaux et lavettes sales

Un étage propre

Un étage sale

Du matériel

Des produits

La traçabilité

Les fiches produits

La procédure



Règles générales – à la fin du service:

- **Le vider**
- **Le nettoyer**
- **Le réapprovisionner**

LE CHARIOT DE MENAGE: SON ENTRETIEN

| ENTRETIEN DU CHARIOT DE MENAGE ET SES ACCESSOIRES | |
|--|--|
| Quotidien | Hebdomadaire |
| Réaliser une hygiène des mains | |
| Mettre des gants à usage unique | |
| Eliminer le sac des déchets Vider les seaux et les bacs Eliminer les chiffonnettes / lavettes dans leur contenant selon le circuit en vigueur | Vider le chariot de tout son contenu Remplir un seau ou bac suffisamment profond avec une solution détergente-désinfectante et immerger la semelle des balais Brosser et rincer à l'eau |
| Nettoyer de haut en bas | |
| Nettoyer avec une lavette ou carré d'essuyage imprégné de détergent-désinfectant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les poignées et barres du chariot ▪ les bacs et seaux (extérieur et intérieur) ▪ la façade et les poignées des tiroirs ▪ les plateaux ▪ l'extérieur des flacons, pulvérisateurs, bidons de produits ▪ la presse ▪ le manche des balais Laisser sécher | Nettoyer avec une lavette ou carré d'essuyage imprégné de détergent-désinfectant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les poignées et barres du chariot ▪ les bacs et seaux (extérieur et intérieur) ▪ les tiroirs (extérieur et intérieur) et poignées ▪ les plateaux (y compris les dessous) ▪ l'extérieur des flacons, pulvérisateurs, ou bidons de produits à usage unique ▪ la presse ▪ le manche des balais Roues du chariot : éliminer les salissures puis brosser Laisser sécher |
| Les flacons, pulvérisateurs, ou bidons de produits réutilisables doivent être vidés, rincés, nettoyés et désinfectés avant un nouveau remplissage | |
| Eliminer les gants | |
| Réaliser une hygiène des mains | |
| Réapprovisionner le chariot | Recomposer et réapprovisionner le chariot |
| Stocker le chariot dans le local de ménage propre | |

L'entretien du chariot et de l'ensemble des accessoires doit être réalisé quotidiennement à la fin des activités. L'entretien se fait avec la méthode vapeur ou avec un produit détergent-désinfectant.

Un entretien approfondi est à réaliser hebdomadairement.

Les entretiens « quotidien » et « approfondi » doivent faire l'objet d'une traçabilité.

Si l'entretien du chariot et des accessoires se fait avec la méthode vapeur, la chronologie et les étapes sont similaires à la méthode chimique décrite ci-dessus.

LE MATERIEL NECESSAIRE:

Les Lavettes

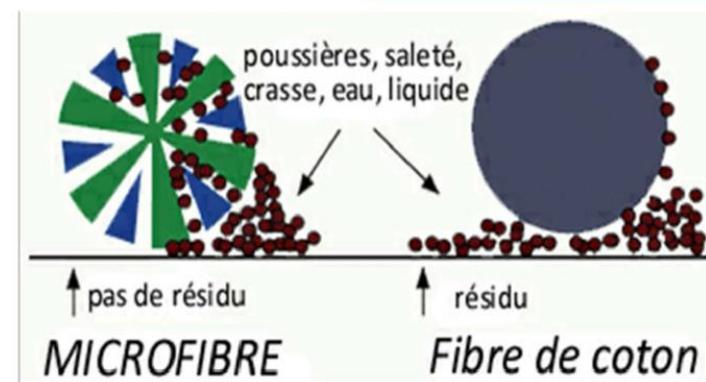
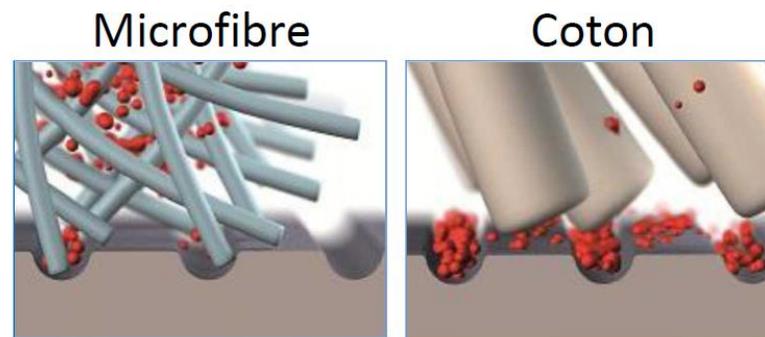
| | AVANTAGES | INCONVENIENTS |
|--|---|--|
| <p>Lavette réutilisable micro fibres</p>  | <p>Réutilisable Bonne action mécanique pour l'élimination des salissures Limitation du relargage de particules dans l'environnement Propreté visuelle satisfaisante Efficace sur tout type de surfaces Résistance au lavage (90°) et dans le temps (cf fiche produit)</p> | <p>Incompatible avec l'eau de Javel Incompatible avec les adoucissants textiles Durée d'utilisation limitée (cf fiche produit) Coût</p> |
| <p>Lavette réutilisable non tissé</p>  | <p>Réutilisable Absorbante Coût</p> | <p>Propreté visuelle peu satisfaisante → laisse des traces Peu résistante aux lavages</p> |
| <p>Le choix de lavettes de couleurs différentes peut faciliter l'identification des différentes zones à nettoyer (par ex : couleur différente pour la chambre et la salle de bains).</p> | | |
| <p>Carré d'essuyage à usage unique</p>  | <p>Absorbant Résistant Non pelucheux</p> | <p>Coût (achat, déchets)</p> |

L'INTERET DE LA MICROFIBRE

Pour 1 g de microfibre, il faut 10 km de fil. Elle est donc 10 fois plus fine qu'un cheveu.

- ▶ force électrostatique, la microfibre décolle la salissure
- ▶ force mécanique retient entre les fibres par force capillaire

Effet mécanique de la microfibre



LE MATERIEL NECESSAIRE

Les balais



| TYPE DE BALAIS | | CARACTERISTIQUES |
|---|---|---|
| Balai trapèze pour balayage humide |  | Manche aluminium ou plastique avec rotule d'articulation à la semelle de 360° Semelle articulée en forme de trapèze avec sur le dessus plusieurs points d'ancrage pour la fixation de la gaze Semelle : bande de fibres synthétiques amovibles et adhérentes par système Velcro ou bande de caoutchouc lisse ou avec aspérité Semelle en mousse à proscrire Gaze pré-imprégnée à usage unique |
| Balai de lavage à plat |  | Manche aluminium (de préférence à hauteur variable) Semelle articulée en forme de trapèze permettant le positionnement du bandeau de lavage Bandeaux de lavage à fixation système velcro ou à poches |
| Balai réservoir |  | Manche aluminium ou plastique Semelle trapézoïdale ou rectangulaire Réservoir plastique contenant la solution détergente ou détergente désinfectante Système d'écoulement de la solution sous la semelle ou devant le balai |
| Balai lave-pont ou brosse pour les sols « pastillés » antidérapants |  | Manche plastique Semelle et brosse en plastique Utiliser pour le broissage des sols « pastillés » des salles de bains |
| Balai raclant pour les sols « pastillés » antidérapants |  | Manche aluminium ou plastique Semelle de type alimentaire (évite noircissement du sol) facilement nettoyable Utiliser en complément du balai lave-pont pour évacuer l'eau des salles de bains disposant d'un siphon au sol |
| Balai « picot » |  | Manche plastique Semelle caoutchouc, antistatique Balayage des sols des salles à manger, salons de coiffure, cuisines... Balayage en extérieur |
| Balai « tête de loup » |  | Manche plastique télescopique Poils nylon Dépoussiérage des surfaces hautes et plafonds, à utiliser avec une gaze humide ou une bonnette réutilisable |



LE MATERIEL NECESSAIRE:

Les bandeaux

| | AVANTAGES | INCONVENIENTS |
|---|---|--|
| <p>Bandeaux microfibre</p>  | <p>Réutilisable Bonne action mécanique Propreté visuelle satisfaisante Efficace sur tout type de surfaces Résistance au lavage (90°) et dans le temps</p> | <p>Incompatible avec l'eau de Javel Incompatible avec les adoucissants textiles</p> <p>Durée d'utilisation limitée (cf fiche produit) Coût</p> |
| <p>Bandeaux coton /polyester</p>  | <p>Non tissé Recyclable Coût</p> | <p>Propreté visuelle peu satisfaisante → laisse des traces Difficile à sécher → humidité persistante après lavage</p> |
| <p>Bandeaux microfibres à usage unique</p>  | <p>Intérêt dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les zones 4 ▪ les précautions complémentaires Contact <i>Clostridium difficile</i> | <p>Ergonomie moindre (maniabilité) Coût (achat, déchets)</p> |

CHARIOT couramment rencontré



Bidon d'au moins 8 litres pour la préparation du Surfanios utilisé pour les surfaces hautes

Certains produits sont à discuter

Gants de protection pour l'entretien des locaux

- Gants à longues manchettes.
- Imperméables et résistants aux produits utilisés.
- Conformes à la norme EN 374 (risques microbiologiques et risques chimiques) [6].
- L'extérieur est nettoyé-désinfecté avec une lavette imprégnée de solution détergente-désinfectante entre chaque local.

Réutilisables sur plusieurs jours/semaines



- Individuels : noter les initiales de l'utilisateur.
- Sont désinfectés avec une lavette imprégnée de solution d/D entre chaque chambre.
- Sont nettoyés à l'eau et au savon en fin de journée (intérieur et extérieur) et séchés à l'air libre.
- À éliminer dès qu'ils deviennent poreux.

Usage-unique



Si à longues manchettes et compatibles avec les produits chimiques :

- Sont changés et jetés entre chaque chambre (cout +++).
- Alternative : sont désinfectés avec une lavette imprégnée de solution d/D entre chaque chambre et jetés en fin d'activité d'entretien des locaux.

Si gants d'examen (manchettes courtes et non compatibles avec les produits chimiques), leur utilisation doit rester exceptionnelle :

- Alternative en cas de précautions complémentaires.
- Sont changés et jetés entre chaque chambre.



Balai de dépoussiérage

Détartrant WC

Eau de javel

Crème à récurer

Produit à vitres

Gaze pré-imprégnée à usage unique

Seau rouge : SALE sert à recueillir les bandeaux sales. Si dépoussiérage fait avec des bandeaux. Préparer de la solution comme dans le seau bleu pour rincer les bandeaux.

Seau bleu : PROPRE sert à la préparation de la solution pour le lavage des sols

Balai de lavage

Seau avec une solution de Surfanios® pour l'entretien des surfaces hautes (mobilier ...)

Gants

Sac noir (Déchets à Ordures Ménagères)

Lavettes propres (à usage unique ou réutilisable)

Bandeau de lavage à plat propre (= Serpillière)

Utilisés en procédure dégradée

Carré d'essuyage à usage unique



La pré-imprégnation

Méthode par pré-imprégnation

1. Déposer sur la tranche les bandeaux de lavage pliés en deux dans le seau ou tiroir dédié.
2. Verser uniformément la quantité de solution adaptée au nombre de bandeaux avec le verre mesureur.
3. Laisser imprégner.
4. Les bandeaux sont prêts à l'emploi.
5. Laver le sol en godillant (cf. fiche1.2 page 13).
6. Éliminer le bandeau dans le seau vide ou filet.



Correspondances pour imprégnation des bandeaux de lavage

| | |
|-------------|----------|
| 5 bandeaux | 1 litre |
| 10 bandeaux | 2 litres |
| 15 bandeaux | 3 litres |
| 20 bandeaux | 4 litres |
| 25 bandeaux | 5 litres |
| 40 bandeaux | 8 litres |

Variante pour sols pastillés salle de bains (si eau dure).

1. Laver le sol avec la solution détergente-détartrante-désinfectante.
2. Laisser agir 5 à 10 minutes (en fonction de l'entartrage visuel).
3. Brosser avec un balai lave-pont.
4. Rincer à l'eau claire.
5. Racler l'eau stagnante vers le siphon de sol.

LE LOCAL MENAGE



- Un lave main avec du savon doux et essuie-mains papier / PHA
- Ne pas installer de sèche main soufflant
- Un point d'eau avec évier double et égouttoir pour entretien du matériel
- Un vidoir
- Un siphon de sol (évacuation eaux usées et vidange des autolaveuses)
- Rangements facilement nettoyables
- Centrale de dilution

L'autolaveuse

Lavage mécanisé approfondi en combinant l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau en une seule machine.

Action mécanique, et chimique si utilisation d'un détergent, permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables.

Action uniquement nettoyante même en l'absence de produit détergent.



ATTENTION

- Le dépoussiérage des sols est un préalable incontournable.

La monobrosse

Nettoyage approfondi grâce à un effet mécanique prépondérant par friction rotation, conjugué à la pression exercée par la machine.

Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables.

Action uniquement détergente.



- Ne pas utiliser de disques noirs et verts sur les revêtements de sols en PVC car trop abrasifs

| Utilisation | Surface | Couleur |
|-------------|--|-------------|
| Décapage | Sols plastiques durs, carrelage, béton | Noir / Vert |
| Lavage | Tous sols plastiques, carrelage, pierre, béton | Vert / Bleu |
| | Sols tendres, bois, parquet | Rouge |
| Polissage | Sols plastiques durs, carrelage, terre cuite | Beige |
| Lustrage | Tous sols | Blanc |



La vapeur sous pression

Pouvoir nettoyant très efficace.

Tensio-actif qui dissout les graisses et nettoie en profondeur.

Association de 2 actions :

- Détergente (pression de la vapeur) élimination des souillures, résidus, biofilms...
- Biocide (action thermique de la vapeur) élimination des microorganismes : bactéries, virus, champignons...

Procédé écologique et non toxique => aucun produit chimique.

Entretien approfondi des surfaces en un seul passage.

Application dans tous les locaux, à tous les mobiliers, à toutes les surfaces et équipements sanitaires.

Pas de résidu.

Efficacité microbiologique => **norme PR NF T72-110**



Autre méthode



La DSVA: Désinfection des Surfaces par Voie Aérienne

Les produits « essentiels et suffisants »

| Produits | Utilisations | Normes | Alternatives éco-responsables |
|--|--|---|-------------------------------|
| Détergent simple | Sols | Pas de normes | Eau + microfibre OU Vapeur |
| Détergent-désinfectant | Surfaces hautes et sanitaires | <u>En conditions de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 (active au moins contre les virus enveloppés type virus de la vaccine) | Vapeur |
| Gel détartrant WC | Sanitaires | Pas de normes | Vinaigre blanc |
| Détergent-désinfectant-détartrant (3D)* <i>*Peut être utilisé à la place du détergent-désinfectant pour les sanitaires uniquement</i> | Sanitaires | Idem Détergent/désinfectant | - |
| Détergent-désinfectant à virucidie complète | En cas d'épidémie Surfaces hautes et sanitaires | <u>En conditions de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 complète (active sur le norovirus) | - |
| Javel en 3 temps (détergent, rinçage, javel) OU détergent-désinfectant sporicide | En cas d'infection à <i>Clostridium difficile</i> Surfaces hautes et sanitaires | <u>En conditions de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 - Sporicidie NF 17126 (2018) | - |

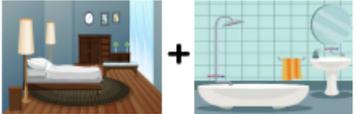
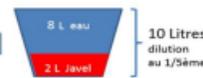
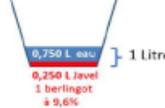
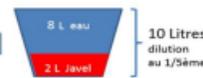
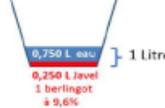
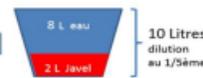
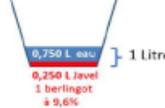
| Produit | Utilisation | Normes |
|--|--|---|
| Détergent-désinfectant pour les surfaces | Dispositifs médicaux « non critiques » (lit, déambulateur...) | <u>En conditions de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 |
| Détergent-désinfectant spécifique aux dispositifs médicaux (par trempage ou lingettes) | Dispositifs médicaux (coupe-ongles, ciseaux...) | <u>Marquage CE requis</u> <u>Minimum, en condition de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13 727 au minimum, et NF 14561 souhaitée - Levuricidie NF 13 624 (C.albicans) au minimum et NF 14562 souhaitée - Virucidie NF 14 476 Si utilisation de lingettes, les normes NF 14561 et NF14562 ne sont pas nécessaires en présence de la norme NF 16615 |
| <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none"> • La méthode de désinfection par immersion est à privilégier par rapport à l'utilisation de lingettes (opérateur dépendant, lingettes mal conservées...) et dès qu'il y a trace de liquide biologique. | | |

Privilégier des produits **inodores**.

Limiter les produits en pulvérisation afin de limiter l'inhalation d'agents irritants/agressifs par le manipulateur.

Il est essentiel de s'assurer du bon **dosage** du produit en condition d'utilisation ainsi que du **respect de son temps de contact** qui doit être le plus court possible (idéalement < 30 min).

Les produits d'entretien doivent être stockés dans un local dédié à cet effet, à l'abri de la lumière et de la chaleur

| UN PRODUIT = UNE UTILISATION | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---------|--|--|---|--|---|---|--|---|
| PRODUIT | NOM | USAGE | OBJECTIF | | | | | | | | | |
| Détergent simple | | SOLS | Détergence = élimination des souillures visibles  | | | | | | | | | |
| Détergent-désinfectant | | SURFACES + SANITAIRES  | Double action : - Détergence = élimination des souillures visibles ET - Désinfection = élimination (ou réduction) des micro-organismes  | | | | | | | | | |
| Détartrant WC | | SANITAIRES  | Détartrage = élimination du tartre incrusté sur les surfaces  | | | | | | | | | |
| Détergent-désinfectant-détartrant (3D)* <i>*Peut être utilisé à la place du détergent-désinfectant pour les sanitaires uniquement</i> | | SANITAIRES  | Triple action : - Détergence = élimination des souillures visibles ET - Désinfection = élimination (ou réduction) des micro-organismes ET - Détartrage = élimination du tartre incrusté sur les surfaces  | | | | | | | | | |
| Détergent-désinfectant à virucidie complète | | En cas d'épidémie | Détergence ET Désinfection | | | | | | | | | |
| Javel OU Détergent-désinfectant sporicide | | En cas d'infection à <i>Clostridium difficile</i> | Détergence ET Désinfection Rappel javel : - Désinfection en 3 temps = détergence puis rinçage avant d'utiliser la javel - Toute solution d'eau de javel diluée est périmée après 24h <table border="1"> <thead> <tr> <th>PRODUIT</th> <th colspan="2">DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> 1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 %</td> <td> Bidon de 1 litre à 2,6 %</td> <td>OU  Bidon de 2 litres à 2,6 %</td> </tr> <tr> <td> 1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 %</td> <td> 1 berlingot à 9,6%</td> <td>PUIS  Nouvelle dilution  1 berlingot à 9,6%</td> </tr> </tbody> </table> | PRODUIT | DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide | |  1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 % |  Bidon de 1 litre à 2,6 % | OU  Bidon de 2 litres à 2,6 % |  1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 % |  1 berlingot à 9,6% | PUIS  Nouvelle dilution  1 berlingot à 9,6% |
| PRODUIT | DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide | | | | | | | | | | | |
|  1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 % |  Bidon de 1 litre à 2,6 % | OU  Bidon de 2 litres à 2,6 % | | | | | | | | | | |
|  1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 % |  1 berlingot à 9,6% | PUIS  Nouvelle dilution  1 berlingot à 9,6% | | | | | | | | | | |

Produits « essentiels et suffisants » pour la prévention des infections liées à l'environnement et l'entretien des locaux en EHPAD - Version mars 2022 - EMH ARA/CPIas ARA

LES CENTRALES DE DILUTION

Objectif

Permet de doser un produit d'entretien de façon optimale.
Évite le gaspillage, les sous dosage/surdosage des produits d'entretien concentrés.

Installation

Facilité d'installation : matériel mural de dilution.
Se connecte sur une arrivée d'eau froide.
Accepte tout type de viscosité.

Utilisation

Manipulation aisée, pratique.
Code couleur sur étiquettes, bidons concentrés, bouchons, tuyaux d'aspiration, solutions ou têtes de pulvérisation.
Rapide : propose plusieurs débits.
Nécessité d'utiliser un verre mesureur (pour la méthode de pré-imprégnation).

Fiabilité

Dosage maîtrisé : vérifier le réglage du produit (précision) généralement de 0.25 à 10 %.
Système Venturi avec buse de calibrage pour 1 ou plusieurs produits permet un mélange turbulent immédiat de l'eau et du produit = solution parfaitement homogène.

Sécurité

Équipée de clapet ou de valve anti retour pour éviter la contamination du réseau d'eau.
Pas de contact avec les produits purs.
Évite les erreurs lors des manipulations de produits.

Entretien du matériel

Nettoyage de surface quotidien.
Prévoir une maintenance (recommandée par le fabricant) et un entretien interne régulier (au moins annuel).

LES CENTRALES DE DILUATION

Remarques

Attention lors des changements de produits.

Dater les bidons dès l'ouverture.

Surveiller quotidiennement le niveau des produits dans les bidons (mettre un repère).

Faire couler le premier jet avant de remplir les seaux et/ou flacons.

Un sur tirage de l'eau sur le réseau peut entraîner des différences de dilution (problèmes de pression).



LES CENTRALES DE DILUTION

Permettent d'obtenir la bonne dilution du produit désiré pour une utilisation optimale

Règles d'utilisation

- Ne pas de changer les réglages de dilution préalablement mis en place
- Prévoir affichage détaillant le mode de fonctionnement
- Vérifier:
 - la conformité du produit et la dilution
 - le niveau du produit (date d'ouverture sur le flacon)
 - l'intégrité des tuyaux (non coudé, non percé, absence d'air...)



SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- Définitions
- Préalables au Bionettoyage
- Techniques de base / Autres Méthodes / Produits
- **Qualité / Traçabilité**
- Vidéo / Discussion / Echange de pratiques

Contrôle

FICHE 6.8

CONTRÔLE VISUEL DE LA QUALITÉ DE L'ENTRETIEN D'UNE CHAMBRE DE RÉSIDENT

Service : _____ N° chambre : _____
 Date évaluation : _____ Heure évaluation : _____
 Nom évaluateur : _____ Nom(s) ASH : _____
 Type d'entretien : Quotidien Hebdomadaire Approfondi

| Chambre | | | | | | |
|---------------------|---|--------------------------------------|---------------|-------|-----------------|--|
| Éléments à observer | Critères d'évaluation | Seuils en qualité cible | Notes* 0 ou 1 | Coef. | Notes pondérées | |
| Porte | Traces de doigts, de saletés, de coulures / Empoussièrement | Absence | | 3 | | |
| Sol | Saletés adhérentes / Empoussièrement / Taches | Absence | | 2 | | |
| | Pinthes Tuyauteries | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| Mobilier | Lit | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| | Table de nuit Chevet | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 2 | | |
| | Adaptable | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| | Table | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| | Armoire | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| | Chaise Fauteuil | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 2 | | |
| Accessoires | Téléphone | Saletés adhérentes | Absence | 2 | | |
| | Télécommande(s) | Saletés adhérentes | Absence | 2 | | |
| | Sonnette(s) | Saletés adhérentes | Absence | 2 | | |
| | Interrupteurs | Saletés adhérentes | Absence | 3 | | |
| Luminaire | | Empoussièrement / Taches | Absence | 2 | | |
| Murs | | | | | | |
| Fenêtre | | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 2 | | |
| | Risoux | Tache / Déchirure | Absence | 2 | | |
| Radiateur | | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| Téléviseur | | Traces / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| Bandeau technique | | Traces / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| Toiles d'araignées | | Absence | | 3 | | |

*Notes : 0 = Non conforme, 1 = Conforme

| Salle de bain | | | | | | |
|--------------------------------|-----------------------|---|---------------|-------|-----------------|--|
| Éléments à observer | Critères d'évaluation | Seuils en qualité cible | Notes* 0 ou 1 | Coef. | Notes pondérées | |
| Porte | | Traces de doigts, de saletés, de coulures / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| Sol | | Saletés adhérentes / Empoussièrement / Taches | Absence | 2 | | |
| | Pinthes Tuyauteries | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 1 | | |
| Sonnette | | Saletés adhérentes | Absence | 2 | | |
| Distributeur papier hygiénique | | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| | Papier | Présence | Obligatoire | 3 | | |
| Lavabo | | Saletés adhérentes / Tarte / Traces | Absence | 2 | | |
| Miroir | | Traces | Absence | 2 | | |
| Murs Plafonds | | Saletés adhérentes / Traces | Absence | 2 | | |
| Douche | | Taches / Tarte / Traces | Absence | 2 | | |
| Porte-serviettes | | Saletés adhérentes | Absence | 1 | | |
| Etagères | | Saletés adhérentes / Empoussièrement | | 1 | | |
| WC | Réservoir + chasse | Saletés adhérentes / Empoussièrement | Absence | 3 | | |
| | Cuvette | Taches / Tarte / Matières fécales | Absence | 3 | | |
| | Couvercle/assise | Taches / Matières fécales | Absence | 3 | | |
| | Pied | Poussières / Taches / coulures | Absence | 1 | | |
| Poubelle | | Saletés adhérentes | | 1 | | |
| Luminaire | | Empoussièrement | | 1 | | |
| Toiles d'araignées | | | | 3 | | |

*Notes : 0 = Non conforme, 1 = Conforme

Total : A = B =

Seuil d'acceptabilité → B/A ≥ 0,7 = zone acceptée

Résultat de la notation : zone = B/A = _____ / Zone acceptée Zone refusée

Remarques : _____

FICHE 6.9

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Grille d'audit Entretien d'une chambre et salle de bain au départ du résident

Service : _____ Date : ____/____/____

Observateur : _____ Heure : _____

Nom(s) ASH : _____

| Chariot / Matériel | Oui | Non | Observations |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------|
| Le chariot et ses accessoires (seaux, bacs, balais...) sont propres | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'approvisionnement du chariot est adapté à l'entretien à réaliser (quotidien, départ...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La quantité de lavettes est adaptée aux besoins | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Tous les flacons de produits d'entretien sont identifiés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Tous les flacons de produits d'entretien sont datés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La dilution des produits est conforme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Un flacon de PHA est à disposition | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Des gants à usage-unique sont à disposition | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Des tabliers plastiques à u-u sont à disposition | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Le sac de gaze à u-u est fermé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Le sac à déchets est correctement fixé sur son support | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Tenue de l'agent | Oui | Non | Observations |
| Zéro bijou aux mains et poignets (alliance comprise) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Port de gants d'entretien | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Port d'un tablier à u-u | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Techniques d'entretien | Oui | Non | Observations |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------|
| L'ASH réalise une hygiène des mains avant le début de l'entretien | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Les déchets et linge sale sont évacués | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Un essuyage humide de toutes les surfaces hautes de la chambre est réalisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La chronologie est respectée (application du d/d/D dans la salle de bain en 1 ^{re}) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La technique est conforme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Un dépoussiérage des sols est réalisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La technique est conforme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La gaze (si dépoussiérage humide) est éliminée | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Un lavage des sols est réalisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| La technique est conforme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Le bandeau est éliminé dans un contenant dédié | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'ASH désinfecte ou change ses gants à la fin de l'entretien | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'ASH élimine le tablier à u-u | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'ASH réalise une hygiène des mains | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'entretien de la chambre est tracé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| L'entretien du matériel est réalisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Choix des produits/du matériel

FICHE 2.1 CRITÈRES DE CHOIX D'UN DÉTERGENT (D)

| Produits / Indications | Critères de choix | Commentaires |
|---|---|--|
| <p>Détergent (d). Nettoyage des sols et surfaces hautes de tous types. pH neutre : entre 7 et 5. pH alcalin : entre 7 et 9.</p> | <p>Formule à diluer. Produit nettoyant liquide neutre ou alcalin pour les sols et les surfaces sans rinçage et non moussant. Utilisable sur sol de tous types (carrelage, PVC...) et surface haute sans détériorer la surface. Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique. Excellent pouvoir mouillant et solubilisant. Parfaite compatibilité chimique avec des formules désinfectantes sur bases cationiques et non ioniques. Confort olfactif à l'utilisation. Conditionnement avec facilité de dosage et % maximum de 0,25 % (dilution aisée par pompe doseuse ou centrale de dilution). Conditionnements : dosette, doseur de 1 litre, bidon de 5 litres. Bon nettoyant (aspect visuel). Contact alimentaire : conforme au décret 98-507 du 17/06/1998.</p> | <p>Ne désinfecte pas. Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies. Les produits contenant de l'isothiazolinone (conservateur) sont allergisants (eczéma). Solution diluée à renouveler toutes les 24 heures. Développement durable : privilégier les produits biodégradables.</p> |



Fiche élaborée pour une partie à partir des informations Prod'HyBase [20]

Produits
Hygiène
Base

La référence pour les détergents-désinfectants, désinfectants, produits pour l'hygiène des mains et petits matériels associés*

Informations utiles Recherche Recherche guidée Connaître ProdHyBase Contact/Liens

Prendre en compte l'impact environnemental, sanitaire et les risques professionnels

Etablir un cahier des charges avec une phase de test



GUIDE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

RECOMMANDATIONS

2019
2^{ème} édition



Guides et procédures

VIII. 1 - Périodicité Entretien en zone 1

| | Quotidien | Hebdomadaire | Mensuel | Trimestriel | Semestriel | Annuel |
|--|-----------|--------------|---------|-------------|------------|--------|
| Evacuation des déchets et linge sale | + | | | | | |
| Téléphones, poignées de porte, interrupteurs, sonnettes... | + | | | | | |
| Bureau, table, chaise, extérieur du mobilier | + | + | | | | |
| Lavabos, WC... | + | | | | | |
| Robinetterie points d'eau | + | | | | | |
| Supports poubelle | | + | + | | | |
| Intérieur mobilier, placard | | + | + | + | | |
| Vitres et rebords des fenêtres | | | | + | | |
| Murs, portes, grilles de ventilation | | | | | + | + |
| Balayage humide des sols | + | | | | | |
| Lavage des sols | + | + | | | | |
| Lavage mécanisé des sols | | | + | + | | |
| Méthode spray des sols | | + | + | | | |



ENTRETIEN DES LOCAUX
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Recommandations de bonnes pratiques



Novembre 2017

SOMMAIRE

- Introduction
- Aspects Réglementaires
- Définitions
- Préalables au Bionettoyage
- Techniques de base / Autres Méthodes / Produits
- Qualité / Traçabilité
- **Vidéo / Discussion / Echange de pratiques**

ET EN PRATIQUE....

Lien vers la vidéo.... (à créer)

